

L'ABC D'UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

CHAQUE ANNÉE, LA RENTRÉE EST PLEINE DE NOUVEAUTÉS.
ET ENCORE PLUS CETTE ANNÉE, MAIS ENSEMBLE, CHERS PARENTS, NOUS SAURONS NOUS ADAPTER.



EN ROUTE



On réduit les risques dans les autobus scolaires



- Maximum de deux élèves par banquette.
- Fratries assises sur une même banquette lorsque possible.
- Constance des places des élèves d'un jour à l'autre.
- Gel antiseptique à la disposition des élèves à l'entrée du véhicule.
- Port du couvre-visage obligatoire pour les élèves de 5^e et 6^e années et recommandé pour les élèves de 1^{re} à 4^e année qui utilisent le transport scolaire.

À L'ARRIVÉE

- On vous accueille avec le sourire sous nos couvre-visages, alors que vous porterez aussi le vôtre, chers parents.



On respecte les mesures sanitaires pour des milieux sécuritaires

- Les élèves d'un même groupe-classe demeurent dans le même local. Ce sont les enseignants qui se déplacent.
- Distanciation de 2 mètres avec le personnel scolaire.
- Distanciation de 1 m avec les élèves de groupes-classes différents.
- Accès aux aires communes dans le respect des mesures sanitaires.
- Lavage de mains fréquent obligatoire.
- Respect de l'hygiène respiratoire (on tousse dans son coude et on jette ses mouchoirs immédiatement après utilisation).
- Utilisation du matériel de votre enfant par lui-même uniquement.
- Nettoyage des surfaces, équipements et salles de bain.
- Les élèves et le personnel apportent le moins possible d'objets de la maison.



On offre du soutien pédagogique

- Mise à niveau des apprentissages lors de la rentrée avant les nouveaux apprentissages.
- Accompagnement accru pour les élèves plus vulnérables.
- Suivi avec les élèves qui auraient à respecter une période d'isolement.

À L'ÉCOLE



On agit rapidement en cas de symptômes

- Si des symptômes de la COVID-19 sont détectés à l'école, votre enfant sera pris en charge par un membre du personnel et sera mis en isolement jusqu'à ce qu'il quitte l'école.
- Vous serez avisés et vous devrez venir chercher votre enfant dans les meilleurs délais.
- Ensuite, vous devrez composer le **1 877 644-4545** dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui vous seront données.
- Votre enfant devra s'isoler à la maison jusqu'à ce que vous receviez les directives de la santé publique.



ON SE PROTÈGE ET ON PROTÈGE LES AUTRES

Les élèves de 5^e et 6^e années doivent obligatoirement porter le couvre-visage :

- en route vers l'école lorsqu'ils utilisent le transport scolaire;
- en présence d'élèves de groupes-classes différents;
- à la cafétéria ou au café étudiant, en absence de consommation de nourriture ou de boissons;
- dans les aires communes (hall d'entrée, corridors, casiers, bibliothèque...).

Le port du couvre-visage est recommandé pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e année dans le transport scolaire et dans les aires communes de l'école.



SERVICE DE GARDE

On s'occupe de vos enfants tout en se protégeant

- Reprise des activités habituelles des services de garde scolaire avec réglementation et tarification en vigueur ainsi que de la surveillance du midi.
- Mise en application des règles de la santé publique avec une attention particulière lors de l'organisation des repas.



On collabore pour la réussite de votre enfant

Voici des petits gestes qui pourront permettre à votre enfant de s'épanouir à l'école et qui faciliteront le travail des adultes qui le côtoient :

- soutenez votre enfant dans ses apprentissages;
- surveillez son état de santé et avisez l'école en cas de symptômes s'apparentant à la COVID-19;
- rappelez à votre enfant l'importance d'une bonne hygiène (laver ses mains fréquemment, tousser dans son coude, jeter les mouchoirs après utilisation).

À LA MAISON



On reste vigilant

Gardez l'œil ouvert et avisez l'école si votre enfant présente ces symptômes :

- fièvre (chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus / température rectale);
- apparition ou aggravation d'une toux;
- difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat;
- sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût.

S'il présente ces symptômes :

- avisez rapidement l'école;
- gardez votre enfant à la maison;
- composez le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivez les directives de santé publique qui vous seront transmises. Votre enfant devra s'isoler à la maison jusqu'à ce que vous receviez de nouvelles directives de santé publique.



On se fait rassurant pour les petits et les grands

La rentrée scolaire occasionne toujours un lot de questionnements et cette année n'y échappe pas. Pour répondre aux questions de votre enfant, consultez le document :



[Mon enfant est inquiet en raison de la pandémie, comment le soutenir?](#)

Pour plus de détails

QUÉBEC.CA/RENTREE



On minimise les risques

- La présence à l'école n'est pas recommandée pour votre enfant s'il présente une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave, etc.).
- Un soutien pédagogique sera offert aux enfants qui doivent poursuivre leurs apprentissages à la maison.